

GENDARMES - ADJOINTS et CONJOINTS

PUBLIC

Gendarmes adjoints volontaires - gendarmes titulaires et leurs conjoints.

CERTIFICATIONS

Toutes certifications

RESUME DE L'ACTION

Information et sensibilisation des gendarmes à l'intérêt de la VAE comme alternative dans l'élaboration de leurs parcours professionnels au cas où ils ne puissent pas intégrer la gendarmerie par le concours de sous officier, ou que, titulaires, ils envisagent une reconversion.

AVEC QUI ?

PRC - Groupement de Gendarmerie

DURÉE DE L'ACTION

6 mois

FINANCEMENT

OUTILS

LES RÉSULTATS

50 gendarmes titulaires ou volontaires informés
1 entretien individuel au PRC.

CONTEXTE

Les gendarmes adjoints volontaires exécutent des tâches très diverses (logistique-restauration-administration-sécurité). Ils sont parfois démunis de diplômes professionnels et préparent le concours de sous-officiers qu'ils peuvent présenter à quatre reprises, après quoi ils doivent envisager un parcours professionnel pour lequel la détention d'une certification leur est indispensable.

Par ailleurs, des gendarmes titulaires souhaitent envisager leur avenir après la période d'activité ou organiser leur reconversion en se dotant des certifications correspondant à leurs activités.

HISTORIQUE DU MONTAGE ET DE LA MISE EN OEUVRE

INITIATIVE ET DÉROULEMENT

Origine: Fin 2007; L'aspirant, chargé de la formation des gendarmes adjoints volontaires (GAV), souhaite les sensibiliser suffisamment tôt à leur avenir, en cas d'échec au concours de la gendarmerie, en leur montrant les différentes solutions qui s'offrent à eux, dont la VAE. Elle sollicite le PRC de Chartres pour organiser une information collective en y associant les gendarmes titulaires intéressés.

Phase 1: Séance de travail au PRC pour identifier les activités, les compétences et préparer son intervention lors d'une des sessions mensuelles de formation des GAV et leur fournir du matériel documentaire.

Phase 2: Novembre 2007; information collective animée par le PRC au sein des locaux du groupement de gendarmerie - 50 personnes présentes - distribution de plaquettes d'information VAE - proposition d'entretiens individuels au PRC.

A la suite de l'information, des GAV demandent à disposer de la plaquette d'information.

Phase 3: Début 2008; Un GAV s'est présenté au PRC. La plupart d'entre eux disposent d'un contrat de travail qui dure encore un an et ne sont pas confrontés à leur parcours professionnel immédiat.

Par ailleurs, le PRC a organisé au sein du groupement de gendarmerie une information collective à l'intention des conjoints de gendarmes.

OU EN EST ON AUJOURD'HUI ?

Les GAV, les gendarmes titulaires détiennent l'information sur la VAE. L'aspirant chargé de la formation des GAV est à même de les relancer en tant que de besoin.

Le PRC a identifié les activités réalisées et les certifications correspondantes.

Mais la motivation n'est pas suffisante pour qu'ils engagent des parcours avant le terme de leurs contrats.

PERSPECTIVES

Le PRC demeure disponible aux demandes et l'outil construit peut être mis à disposition des candidats.

GRUPE PROJET

Pilotée par le commandant de groupement de gendarmerie d'Eure et Loir, l'intervention est organisée par l'aspirante de gendarmerie issue du volontariat en liaison avec l'assistante de service social.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

RESSOURCES PRÉEXISTANTES

La dynamique de professionnalisation des GAV qui les conduit à réfléchir à leur projet professionnel, d'abord orienté vers les métiers de la gendarmerie.

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LE SERVICE PUBLIC

PRC

Le PRC mobilise son expertise et ses outils de présentation de la VAE pour co animer les séances d'information collective.

Il acquière la connaissance des différentes activités des GAV et les certifications afférentes.

La gendarmerie assure l'organisation, la logistique et le rappel des enjeux de leurs projets professionnels.

COMPÉTENCES MOBILISÉES PAR LES PARTENAIRES

Sans objet

RISQUES IDENTIFIÉS ET OBSTACLES FRANCHIS

Sans objet

A RETENIR POUR TRANSFÉRER

Action d'information simple à organiser.

Les candidats potentiels doivent être autonomes pour s'engager seuls dans des parcours VAE en utilisant l'offre de service existante.

CONTACTS

Mme KERVEDAOU PRC 02/37/90/81/52

Mme BREANT GENDARMERIE